

TO.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-180 du 21 avril 1997

Portant approbation du Budget
Prévisionnel du Port Autonome de
Cotonou pour l'exercice 1997.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 96-617 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 97-166 du 7 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- VU le Décret N° 89-306 du 23 Juillet 1989, portant Approbation des Statuts du Port Autonome de Cotonou ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Mars 1997,

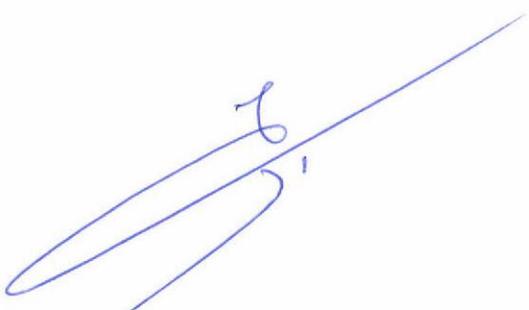
DECRETE :

Article 1er : Est approuvé le Budget prévisionnel exercice 1997 du Port Autonome de Cotonou tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

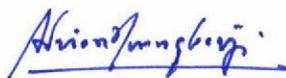
Fait à COTONOU, le 21 AVRIL 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



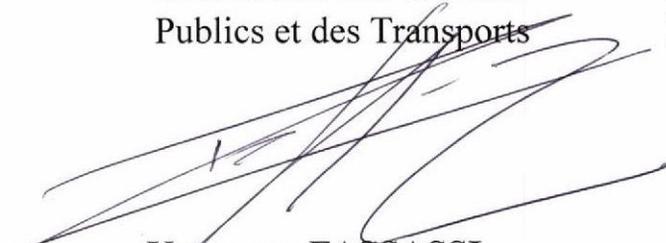
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI-

Le Ministre des Travaux
Publics et des Transports



Kamarou FASSASSI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de
l'Emploi



Albert TEVOEDJRE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MTPT 4 PAC 10
MPREPE 4 autres Ministères 17 SGG 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DGTCP
4 GCONB 1 CCIB 2 DGBM-CF-DGID 3 UNB-ENA-FASJEP 3 BEN-DA 4
JORB 1.-